

ACORD	<b>CERTIFICAT D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE</b>	DATE (MM/DD/AA) 05/19/2009
PRODUCTEUR n° téléphone: 650-357-9077 Fax: 650-357-9078 <b>A B C INSURANCE</b> <b>3401 PACIFIC BLVD.,</b> <b>SAN MATEO CA 94403</b>		CE CERTIFICATE N'EST EMIS QU'A TITRE INDICATIF ET NE CONFERE AUCUN DROIT AU TITULAIRE DE CE CERTIFICAT. CE CERTIFICAT NE SERT PAR D'AMENDEMENT, D'EXTENSION OU DE MODIFICATION A LA COUVERTURE OFFERTE PAR LES POLICES CI-DESSOUS.
Lic. Agence n°: 0D08437		LES ASSUREURS OFFRENT LA COUVERTURE
ASSUREUR A : <b>Scottsdale</b>		N° NAIC
ASSUREUR B :		
ASSUREUR C :		
ASSUREUR D :		
ASSUREUR E :		

**COUVERTURES**

LES POLICES D'ASSURANCE REPERTORIEES CI-DESSOUS ONT ETE EMISES AU NOM DE L'ASSURE NOMME CI-DESSUS POUR L'EXERCICE D'ASSURANCE INDIQUE, EN DEBIT DE TOUTE EXIGENCE, DISPOSITION OU CONDITION ISSUE DE TOUT CONTRAT OU AUTRE DOCUMENT, POUR LESQUELS CE CERTIFICAT POURRAIT ETRE EDITE OU AUXQUELS IL POURRAIT SE RAPPORTER. L'ASSURANCE OFFERTE PAR LES POLICES DECRITES DANS LE PRESENT CONTRAT, EST ASSUJETTEE A TOUTES LES DISPOSITIONS EXCLUSIONS ET CONDITIONS DE CES POLICES. LES LIMITES TOTALES INDIQUEES PEUVENT AVOIR ETE REDUITES EN FONCTION DES INDEMNISATIONS VERSEES.

INSR LTR	ADDL INSRD	TYPE D'ASSURANCE	NUMERO DE POLICE	PRISE D'EFFET DE LA POLICE (MM/DD/AA)	DATE D'EXPIRATION DE LA POLICE (MM/DD/AA)	LIMITES	
A		<u>GARANTIE GLOBALE</u>	CPS0943351	05/19/09	05/19/10	CHAQUE SURVENANCE	\$ 1,000,000
		<input checked="" type="checkbox"/> GARANTIE GENERALE COMMERCIALE				DOMMAGES CAUSES A DES LOCAUX LOUES (En occurrence)	\$ 300,000
		RECLAMATIONS FAITES <input checked="" type="checkbox"/> SURVENANCE				DEP. MED. (Par personne)	\$ 10,000
		LIMITE TOTALE GEN'L APPLIQUEE PAR :				PREJUDICE PERSONNEL & ADV	\$ 1,000,000
		POLICE PROJET LIEU				AGREGAT GENERAL	\$ 2,000,000
						COMP PRODUITS /OP AGG	\$ 1,000,000
		<u>RESPONSABILITE CIVILE AUTOMOBILE</u>				LIMITE SIMPLE COMBINEE	\$
		TOUTE AUTO				(Chaq accident)	
		TOUTES LES AUTOS POSSEDEES				PREJUDICE CORPOREL	\$
		AUTOS PROGRAMMEES				(Par personne)	
		AUTOS LOUEES				PREJUDICE CORPOREL	\$
		AUTOS NON-POSSEDEES				(Par accident)	
		<u>RESPONSABILITE CIVILE GARAGE</u>				DOMMAGE MATERIEL	\$
		TOUTE AUTO				(Par accident)	
		<u>POLICE RESPONSABILITE CIVILE COMPLEMENTAIRE ET EXCEDENTAIRE</u>				AUTO UNIQUEMENT- CHAQ. ACCIDENT	\$
		SURVENANCE RECLAMATIONS FAITES				AUTRE QUE AUTO CHACC	\$
		DEDUCTIBLE				UNIQUEMENT AGG	\$
		RETENTION \$					
		<u>INDEMNITES POUR ACCIDENTS DU TRAVAIL ET RESPONSABILITE CIVILE DE L'EMPLOYEUR</u>				CHAQUE SURVENANCE	\$
		EXCLUSION D'UN EVENTUEL PROPRIETAIRE / PARTENAIRE / CADRE SUPERIEUR / MEMBRE ?				AGREGAT	\$
		Si oui, décrire sous					\$
		CLAUSES SPECIALES ci-dessous,,,					\$
		AUTRE :				LIMITES LEGALES A.T.	\$
						R.C.E. CHAQUE ACCIDENT	\$
						R.C.E. MALADIE- CHAQUE EMPLOYE	\$
						R.C.E. LIMITE POLICE MALADIE	\$



